

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 5 juillet 2022

A) Membres présents

> Représentants des personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou dans les établissements membres

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B

- Mahdi Zargayouna
- Bruno Polack

■ Personnels BIATSS, ITA et assimilés exerçant au sein de l'établissement Université Paris-Est - C

- Fatima de Freitas
- Laurent Le Puil

■ Personnels BIATSS, ITA et assimilés exerçant au sein des établissements membres - D

- Sabine Hermenault

■ Usagers - E

- Caroline N'Guyen

> Personnalités qualifiées

- Joël Cuny
- Séverine Kirchner
- François Brouat

> Représentants des établissements membres

- ENPC : Gilles Robin
- ENVA : Renaud Tissier
- UPEC : Simon Gilbert

> Président d'Université Paris-Est : Alexandre Maitrot de la Motte

B) Membres représentés

- Othman Nasrou, représenté par Renaud Tissier
- Gilles Roussel, représenté par Simon Gilbert
- Artemisa Flores Espinola représentée par Sabine Hermenault
- Pascal Boireau représenté par Séverine Kirchner
- Catherine Vauconsant représentée par Joël Cuny
- Yamin Leprince représenté par Caroline N'Guyen
- Arnaud Le Ny représenté par Bruno Polack
- Nadia Haddad représentée par Laurent Le Puil
- Sébastien Sigiscar représenté par Fatima de Freitas
- Stéphane Jamain représenté par Alexandre Maitrot de la Motte

- Stéphane Jaffard, représenté par Mahdi Zargayouna

C) Membres absents/excusés

- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B
 - Virginie Ehlacher
- Usagers - E
 - Enora Lorcy
 - Gérald Lebigot
 - Nicolas Chassaing

D) Invités

- > Invités de droit avec voix consultative
 - Gaëlle Lissorgues, vice-présidente Projets de la ComUE Paris-Est
 - Séverine Mardirossian, secrétaire générale de la ComUE Paris-Est
 - Julien Sebag, Représentant du recteur de la région académique Ile-de-France
- > Autres invités
 - Bénédicte François, directrice adjointe du département des études doctorales de la ComUE Paris- Est et référente égalité femmes-hommes de la ComUE Paris-Est
 - Audrey Adeagbo, directrice de cabinet et de la communication de la ComUE Paris-Est
 - Virginie Bellance, assistante de direction d'Université Paris-Est
 - Luc Bousquet – Directeur délégué à la recherche au CEREMA

Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14 h 12

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 26, le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 24, le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 FEVRIER 2022

Le président demande aux membres du Conseil d'administration s'ils souhaitent que des modifications soient effectuées et constate l'absence de demande en ce sens.

Première délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 15 février 2022.

2. POINT D'INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le président d'Université Paris-Est indique que les résultats quant à la labellisation « ExcellencES » du projet Urban One Health sont attendus. Si le projet n'était pas labellisé, l'hypothèse d'une candidature pour la vague 3 serait envisagée avec un dépôt des dossiers courant fin 2022. La décision sera annoncée aux membres du conseil d'administration de la ComUE dès que l'information sera officielle.

- 1) Informations relatives à la mission doctorale : Bénédicte FRANÇOIS présente l'actualité du Département des études doctorales (DED).

- Le concours *Ma thèse en 180 secondes*, la remise des prix de thèses, la journée de rentrée des doctorant.es

et la journée des écoles doctorales se sont parfaitement déroulées.

- Le département des études doctorales affiche une nouvelle équipe, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle responsable administrative, d'une chargée des formations doctorales et de deux assistantes en gestion administrative pour deux écoles doctorales.

Le programme de travail 2022-2023 comprend des sujets récurrents (appels à candidatures à la mobilité internationale, prix de thèses et journées de rentrée) et prévoit quelques nouveautés :

- La cérémonie de remise des diplômes devrait avoir lieu au cours du 1^{er} trimestre 2023, combinée à une journée scientifique.
- Dans le cadre de la préparation du catalogue des formations transversales 2022-2023, un appel à contribution a été lancé auprès des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs du site Paris-Est pour dispenser des formations aux doctorants du site. Cet appel a été facilité par une nouvelle mesure décidée au sein du conseil des membres (Comex) permettant aux enseignantes et enseignants de décompter 20 heures dédiées à la formation doctorale de leur service.
- Concernant la démarche qualité, le dernier conseil de la formation doctorale (CFD) a abouti à l'adoption d'un modèle de charte du doctorat et d'une charte de déontologie qui inclut une lettre d'engagement des doctorantes et doctorants qui certifient que leurs travaux ne contiennent aucun plagiat.
- Un programme de mentorat sera également lancé en septembre 2022 pour les doctorantes.
- Une réforme de l'arrêté de 2016 réglementant le doctorat devrait bientôt être publiée.
- Dans le domaine international, l'objectif est de communiquer davantage sur le label du doctorat européen et préciser les critères à remplir pour prétendre à ce label.
- D'autres points importants seront examinés, notamment en vue de préparer la prochaine évaluation HCERES.

Les directions des écoles doctorales doivent présenter un rapport d'activité annuel aux membres du Conseil de la formation doctorale. Une synthèse de ces rapports seront présentés lors du prochain conseil d'administration de la ComUE en novembre.

2) Informations relatives à la mission de projets : Gaëlle LISSORGUES présente les actions relatives aux projets scientifiques inter-établissements et du contrat pluriannuel de site.

- Les Journées Scientifiques Paris-Est se sont déroulées en septembre 2021, mars et juin 2022. La prochaine se tiendra le 20 septembre 2022, sur une demi-journée, au cours de laquelle sera présentée la fin des appels à projets « Amorçage » financés en 2020. Les établissements membres et associés auront également la possibilité d'y présenter leur politique scientifique. Si une nouvelle journée scientifique est organisée en mars, le thème reste à définir. Celle de juin sera probablement consacrée à un bilan de l'appel à projets « Amorçage ».
- Les appels à projets Amorçage : l'objectif est de mettre en relation des équipes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et de créer de nouvelles coopérations géographiques, thématiques et institutionnelles. L'appel à projet « Amorçage » 2021 a reçu une vingtaine de projets candidats. Tous les projets ont été expertisés par minimum trois experts extérieurs au site. Les décisions ont été prises lors du conseil de projet de janvier 2022. Cinq projets ont été lauréats pour un budget de 218 000€. L'appel à projets 2022 sera lancé la semaine du 11 juillet dans les mêmes conditions.
- La mission de projet prépare la cartographie des forces de recherche du site Paris-Est sous la forme d'une plateforme web. Une présentation devrait être effectuée aux établissements membres de la ComUE en septembre. L'ambition est que cette cartographie soit vivante et que ses usagers potentiels fassent remonter leurs besoins.
- Le contrat pluriannuel de site, signé le 6 avril, prévoit l'action Chaire « Intelligence artificielle, données et territoires ». Des entretiens bilatéraux seront organisés avec des chercheurs du site pour identifier les attentes en la matière, pour répondre au mieux aux besoins de la communauté des membres et associés dans ce domaine. L'idée est d'en faire une opportunité pour le site dans le sens où il existe une demande de la part des différentes équipes de recherche.

Fatima de Freitas demande si la future cartographie sera accessible sur le site Internet de la ComUE. Gaëlle Lissorgues

l'informe qu'il existera deux niveaux d'information : un certain nombre d'informations seront accessibles à tous. Il y aura également un système par *login et mot de passe* pour accéder à des informations plus spécifiques.

Le président rappelle ensuite son objectif de remettre la science au centre de la communauté. Un certain nombre de manifestations scientifiques inter-établissements a donc été organisé à l'échelle du site, dans deux perspectives : partager des questions scientifiques communes et des éléments de politique scientifique par les différents établissements membres ou associés ; favoriser les coopérations.

Les appels à projets Amorçage

La question s'est posée de leur réelle efficacité en matière de nouvelles coopérations. Au titre de l'appel à projets 2020, dix projets pluriannuels ont été financés et menés sur les années 2021-2022. Six projets ont fait l'objet d'une présentation par leur porteur à la journée scientifique de juin et devant le conseil de projets. Les quatre autres seront présentés lors de la journée scientifique de septembre. Lorsque le conseil de projets a évalué et examiné ces différents projets, le caractère transformant ainsi que les coopérations amorcées qui semblent durables, a été salué par les membres.

Pépité 3EF – Entrepreneuriat étudiant.

Dans le cadre de l'appel à projet Esprit d'entreprendre, l'intégralité de la dotation ministérielle pour 2022 sera accordée dans la mesure où les objectifs sont pleinement atteints. Le président de la ComUE souligne un nombre important de candidatures au statut d'étudiant-entrepreneur. En cumulé, l'objectif 2020-2025 est déjà donc atteint. La vitrine du Pépité 3EF, site de valorisation des projets des étudiants entrepreneurs, a été lancée au début de l'année 2022 avec un certain nombre d'événements envisagés.

3. ÉLECTION A LA VICE-PRÉSIDENTE DOCTORAT DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST

Le président rappelle dans l'ancien modèle de la ComUE, les fonctions relatives au doctorat étaient occupées par une direction du département des études doctorales, puisque l'intégralité de la compétence doctorale avait été déléguée par les établissements à la ComUE. Les établissements ont souhaité, à partir de 2018, que ces compétences ne soient plus déléguées mais partagées, avec un cadre commun défini pour permettre aux établissements membres de récupérer l'inscription et la diplomation en doctorat. Les statuts de la ComUE ont ainsi évolué sur ce point. Le conseil de la formation doctorale qui était prévu par le règlement intérieur dans l'ancien modèle est devenu une instance statutaire. Sa composition est destinée à bien montrer ce fédéralisme.

Une personne en charge de la vice-présidence est prévue à l'article 24 des nouveaux statuts. A cet effet, la candidature de Madame Bénédicte François est proposée à la vice-présidence de la ComUE en charge du doctorat. La Professeure Bénédicte François assurait la direction adjointe du département des études doctorales depuis 2019 et la direction du département des études doctorales depuis le 1^{er} mars 2022. Sa candidature a été soutenue à l'unanimité par le conseil des membres.

Bénédicte François présente son parcours professionnel et ses fonctions actuelles aux membres du CA.

Monsieur Bruno Polack s'interroge sur la forme du vote et la rédaction de la délibération qu'il trouve surprenante car lors d'une élection, on vote simplement pour quelqu'un ou blanc. Par ailleurs, il s'enquiert de la différence entre vice-présidence et direction, puisque Bénédicte François conserve cette dernière. Madame Bénédicte François évoque, d'après les statuts de la ComUE, dans les missions de la vice-présidence doctorat, un certain nombre d'attributions comme celle de convoquer le conseil de la formation doctorale. Elle y voit une mission plus organisationnelle, plus technique, qui est la charge du département des études doctorales et une mission plus tournée vers l'extérieur de représentation de la ComUE s'agissant du doctorat. Les deux fonctions peuvent être dissociées, mais si elles sont associées, elles permettent plus de réactivité et d'efficacité.

Le président se dit favorable à la modification du texte de la délibération suite à la remarque de Monsieur Bruno Polak.

Les personnes qui composent le bureau de vote sont Monsieur François Brouat (président), Monsieur Bruno Polack (assesseur) et Madame Caroline N’Guyen (assesseuse).

Deuxième délibération

Bénédicte François est élue à la vice-présidence en charge du doctorat de la ComUE Paris-Est avec 23 voix pour et 1 vote blanc.

4. ASSOCIATION DU CEREMA A LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST

Le président rapporte que le Conseil des membres s'est prononcé favorablement à l'unanimité sur cette demande d'association, qui ferait passer le nombre d'associés de 12 à 13.

Monsieur Luc Bousquet présente le Cerema, établissement public administratif qui dépend du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Sa principale mission est d'aider les territoires à traverser le changement climatique et à s'adapter à ses conséquences. Son travail principal est une expertise et l'appui aux politiques publiques, mais également un secteur recherche qui prend de plus en plus d'ampleur avec une population de 200 chercheurs. La majorité de ses équipes construit des projets avec des équipes de l'Université Gustave Eiffel. Du fait de leur mission auprès des territoires, cette association présenterait un certain intérêt et une certaine complémentarité par rapport aux acteurs déjà présents au sein de la ComUE, notamment en ce qui concerne le lien avec la ville et les territoires. Une des particularités de la ComUE est de rassembler aussi des acteurs de rangs nationaux. Il existe donc des potentialités de croisement avec des associés ou des fondateurs déjà existants qui pourraient se renforcer à travers leur appartenance à cette ComUE.

Très récemment, les statuts du Cerema ont changé. L'expérimentation se porte autour d'une nouvelle configuration institutionnelle, à savoir être un établissement public à la fois sous le contrôle de l'Etat et des collectivités. Cela veut dire que leur travail sera à la fois dirigé vers les grandes directions générales du ministère et les partenaires institutionnels de l'Etat. En même temps, le rôle du Cerema va s'accroître pour accompagner les territoires avec la possibilité accrue d'expérimentation en travaillant en partie en régie directe avec les collectivités qui accepteront de rentrer dans le Conseil d'Administration.

Monsieur Bruno Polack regrette qu'il soit difficile de comprendre l'intérêt de l'association au regard des explications très brèves communiquées. Comment le Cerema s'associe-t-il avec les autres universités ? Est-il présent dans d'autres ComUE ?

Monsieur Luc Bousquet assure qu'il n'y a pas d'objectif de travailler de la même manière avec les partenaires universitaires, ni de s'associer aux autres ComUE. Le souhait du Cerema est de s'engager davantage et d'être dans une relation plus forte par l'existence d'une masse critique et de complémentarité qui ne sont pas du même ordre lorsqu'ils travaillent avec les autres sites universitaires. D'ailleurs sur ce point, les autres universités ont proposé d'autres modes de coopération avec le Cerema.

Le président de la ComUE souligne l'évolution institutionnelle et les activités en cours du Cerema. Dans le cas où le conseil d'administration accepterait l'association du Cerema, la question très concrète des différentes actions susceptibles d'être mises en œuvre s'est posée. Le modèle de convention est tout à fait adapté pour l'ensemble des activités envisagées : les activités de recherche, les activités d'expertise, la valorisation et l'innovation, et le doctorat. Il existe des actions à mener ensemble qui sont tout à fait celles d'un associé à la ComUE Paris-Est.

Invité par le président à s'exprimer sur le développement de l'activité de recherche du Cerema, Monsieur Luc Bousquet souligne que cet organisme s'est profondément transformé sous contrainte forte avec une baisse du plafond d'emploi deux fois plus rapide que ce que le ministère connaît lui-même. Dans le cadre de cette transformation, la recherche est devenue un des piliers. Les objectifs fixés d'un commun accord avec le ministère dans le cadre du contrat d'objectif et de performance sont de passer de 10 à 15 % d'effectifs en recherche pour que cela prenne l'importance nécessaire. Une expertise qui ne se ressource pas scientifiquement ne reste pas experte longtemps. L'international est le deuxième pilier sur lequel le Cerema veut développer son action. Ces deux axes du développement du Cerema devraient permettre de conserver une expertise de haut niveau et d'être capable d'assurer correctement un appui aux politiques publiques.

Madame Séverine Kirchner demande s'il est proposé d'autres élargissements de la ComUE. Le président indique que ce n'est pas le cas à ce stade.

Monsieur Bruno Polack regrette à nouveau que le document d'accompagnement ne permette pas d'avoir une idée de la situation du Cerema. Comme il représente un membre du CA absent qui n'avait pas les éléments, il s'abstiendra en son nom mais lui-même votera en faveur de l'association du Cerema grâce à ce complément d'information.

Troisième délibération

Le Conseil d'administration approuve à la majorité l'association du Cerema à la ComUE Paris-Est avec 22 voix favorables et 2 abstentions.

5. MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE 2020-2025

Le président indique que la signature du contrat de site 2020-2025 a eu lieu en avril 2022. Ce contrat de site envisage plusieurs axes : organiser le site et faire communauté, positionner le site au service de la société et des éléments en matière de politique doctorale.

Le premier axe recouvre l'idée de mettre en place une ComUE expérimentale avec des actions, des jalons et des indicateurs :

- L'installation des différentes instances et le vote favorable à la vice-présidence Doctorat de Madame Bénédicte François font partie de ces actions.
- Le renouvellement des conventions d'association avec les établissements associés avec un objectif à fin juin 2022. Le président espère pouvoir présenter lors de la prochaine séance l'ensemble des conventions revues avec l'ensemble des associés de la ComUE.
- Sur la question de la trajectoire budgétaire adoptée en 2019, la situation est meilleure que celle prévue par la trajectoire car certaines dépenses n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire, mais sont reportées en 2022, 2023 ou 2024. La trajectoire budgétaire envisagée devrait être respectée.
- Le développement d'une offre de services aux agents des établissements du site est en cours et sera présenté par Madame Séverine Mardirossian Secrétaire Générale de la ComUE et Madame Fatima de Freitas Directrice du service des ressources humaines.
- Sur la question de l'égalité des Femmes et des Hommes, Madame Bénédicte François et Monsieur Philippe Gambette sont en charge de la mission égalité Femmes-Hommes pour l'établissement Paris-Est et pour coordonner l'action à l'échelle du site. Les actions se déroulent selon le calendrier prévu.

Séverine Mardirossian présente avec Fatima de Freitas le développement d'une offre de service aux agents des établissements du site, mené par un groupe de travail composé de représentant BIATSS des établissements membres. Les discussions ont porté sur :

- Le périmètre du public appelé à participer à un forum d'emploi à l'échelle du site.
- L'avantage d'offrir une plus grande visibilité de l'ensemble des offres d'emploi publiées par les établissements de la ComUE.
- L'intérêt de compléter les plans de formation de l'établissement par une offre mutualisée du site à partir d'une analyse comparée des plans de formation des établissements.
- Concernant l'école des cadres, le master DMU de l'UPEC et le DU management RH de l'ex-UPEM ont servi de base et de préalable à la proposition de création d'une école des cadres à l'échelle du site, dans la perspective d'offrir une formation complète et un socle commun aux cadres de l'ESR.

Séverine Mardirossian expose ensuite les modalités pratiques de constitution du groupe de travail. Concernant le sujet du forum pour l'emploi, la première proposition est, dans un premier temps, de mettre en ligne des offres d'emploi de l'ensemble des établissements sur le site web de la ComUE et de mener un travail sur l'attractivité des établissements du site dans la perspective d'une plus grande visibilité.

Concernant la formation, des axes ont été identifiés sur lesquels la ComUE peut intervenir auprès des établissements membres pour coordonner des formations spécifiques. Des pistes ont été identifiées en termes de formations mutualisées : *droits et obligations des fonctionnaires, gestion des projets, développements personnels et professionnels, encadrement de thèse, hygiène et la sécurité, laïcité, diversité, égalité, langues vivantes et management.*

Bruno Polack demande pourquoi les 4 établissements membres de la ComUE dont l'Ecole Nationale Vétérinaire

d'Alfort n'étaient pas représentés dans ce groupe de travail. Séverine Mardirossian répond qu'il n'y a pas eu de demandes initiales ou de besoin identifié par l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort au moment de la préparation et de l'élaboration de cette action. En revanche, elle est tenue au courant de l'ensemble des actions proposées et demeure invitée au GT.

Le président évoque ensuite l'axe n° 2 qui recouvre :

- La mise en place des projets dans le cadre de l'appel à projets Amorçage lancé en 2020, 2021 et à nouveau pour l'année 2022. Le contrat de site stipule quelques données relatives à la valeur cible cumulée en 2025, l'idée étant d'avoir 24 projets financés impliquant un établissement associé. Ils en sont déjà à 15 pour les appels à projet 2020 et 2021. De ces coopérations initiées en 2020 et 2021, 5 doivent être durables en 2025. Les perspectives sont plutôt réjouissantes, le nombre de cinq devrait donc être atteint sans trop de difficulté en maintenant la cadence actuelle.
- Le développement de l'entreprenariat étudiant : concernant le nombre d'étudiants entrepreneurs, les chiffres de 2025 seront au-delà des objectifs envisagés.
- D'un point de vue scientifique, il existe trois projets : la chaire « *Intelligence artificielle, données et territoires* » qui a vocation à être portée par la ComUE. Le projet *E-City* et le projet *d'observatoire des données urbaines* sont portés respectivement par l'UPEC et l'université Gustave Eiffel.

Monsieur Simon Gilbert expose les objectifs, les enjeux et la méthodologie du projet *E-City*. Ce dernier a vocation à concerner de manière interdisciplinaire l'étude d'enjeux de santé publique sur un territoire avec une conception de la santé qui n'est pas réduite à la médecine, mais qui place les individus sous le feu de la logique d'atteinte à l'environnement, avec une approche santé très large. L'objectif est de produire de la connaissance sur des leviers que l'on peut actionner pour essayer d'améliorer le bien-être d'une population, de résorber des inégalités, afin que cette étude puisse être à disposition de décideurs publics. L'idée est de choisir un territoire offrant les conditions scientifiques requises. Deux enseignants-chercheurs au sein de l'UPEC qui, depuis plus d'une année, réfléchissent à tous les éléments pour mettre en place un programme qui soit la colonne vertébrale permettant ensuite de mener des recherches.

Le président indique ensuite que sur la chaire « *Intelligence artificielle, données et territoires* », il s'agit du même type d'action. La question du caractère complémentaire des différents projets sera posée.

Le troisième axe est relatif à la politique doctorale, dans le continuum master-doctorat abordé précédemment. Il y a également des éléments importants s'agissant des indicateurs. Sur la question des thèses financées, notamment en sciences humaines et sociales, l'objectif est d'avoir un meilleur taux de financement, mais sans refuser l'inscription de personnes non financées. Il existe notamment des objectifs par école doctorale au regard de la situation actuelle. Cela concerne trois écoles doctorales : Cultures et Sociétés ; Organisations, Marchés, Institutions ; Ville, Transports et Territoires. Pour les trois autres écoles doctorales qui sont « sciences dures », les taux de financement de thèse sont plus importants. Cette action n'est donc pas pertinente. L'idée est aussi de renforcer la mixité en tenant compte de la situation des différentes disciplines au sein de ces écoles doctorales. Des objectifs sont fixés avec notamment un nombre minimum de femmes ou d'hommes parmi les jurys de thèses.

6. CREATION DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION D'UNIVERSITE PARIS-EST

Le président rappelle que la loi de modernisation de la fonction publique prévoit la fusion des comités techniques (CT) et des CHSCT au sein d'une nouvelle instance appelée comité social d'administration (CSA), qui sera mise en place à l'issue des prochaines élections professionnelles de décembre 2022. Ces nouveaux comités siègeront donc à partir du 1^{er} janvier 2023.

Jusqu'à présent, il n'y avait pas de CHSCT à la ComUE, ce qui posait un certain nombre de difficultés. Il existe en revanche un comité technique commun Paris-Est et UPEC. Ses membres ne sont toutefois pas des personnels de l'établissement.

Pour constituer ce comité social d'administration, un certain nombre de *scenarii* a été envisagé. L'idéal serait que la ComUE se dote d'un comité social d'administration, dans les conditions prévues par les textes, propre à l'établissement. Le comité technique commun a été saisi de cette question et a rendu à l'unanimité un avis favorable.

Séverine Mardirossian précise que la consultation effectuée auprès des personnels BIATSS de la ComUE Paris-Est

portait sur leurs besoins et leur satisfaction au regard de la représentation au sein de l'instance du comité technique commun. Il en est ressorti une difficulté concernant la représentativité des agents et des questions propres à leur situation.

Fatima de Freitas annonce que les élections professionnelles auront lieu du 1^{er} au 8 décembre 2022. Au 8 décembre 2022, il y aura 72 agents au sein de la ComUE, dont une quarantaine sont des doctorants contractuels : l'intégralité est donc sous contrat à durée déterminée très souvent par nature.

Il n'existe pas d'organisation syndicale se manifestant au niveau de la ComUE. Or, les élections supposent des organisations syndicales. Vu la taille de la ComUE, il est possible de faire un scrutin de sigle sans avoir de liste de candidats. S'il n'y a pas de candidats ou si la liste désignée n'arrive pas à désigner de membres élus pour le conseil social d'administration, la réglementation prévoit un tirage au sort.

En ce qui concerne la composition du conseil social d'administration, celui-ci est présidé par le président de l'établissement. Il comprend également le responsable des Ressources Humaines et quatre représentants des personnels. D'un point de vue réglementaire, le minimum est de deux et le maximum de six. L'avantage d'en avoir quatre permet de faire face à des variations de personnel.

Bruno Polack demande s'il est possible d'avoir deux représentants BIATSS et deux représentants de recherche, comme stipulé dans la présentation, s'ils sont tirés au sort ou désignés par un sigle. Il est répondu que le seul élément défini par les textes porte sur la représentation en pourcentage entre les femmes et les hommes des représentants du personnel.

Quatrième délibération

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la création du comité social d'administration d'université Paris-Est.

7. EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION EN DOCTORAT

Le président rappelle que ce point est présenté chaque année. L'objectif est de permettre aux doctorants qui soutiennent leur thèse à la rentrée 2022-2023 ou même en janvier 2023 de ne pas devoir payer de nouveaux droits d'inscription.

- Ceux qui sont inscrits en 2021-2022, qui ont payé les droits d'inscription de l'année universitaire et qui soutiennent leur thèse entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022, sont exonérés de plein droit.
- Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordé par l'État ou les pupilles de la nation sont aussi exonérés de plein droit.
- Enfin, il existe une possibilité d'exonération de ceux qui font des demandes en fonction de leur situation personnelle, à condition que cela corresponde aux orientations stratégiques de l'établissement qui doivent être déterminées par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Les candidats qui soutiennent leur thèse entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 janvier 2023 ayant l'obligation de se réinscrire pour pouvoir soutenir leur thèse, il est proposé que les orientations stratégiques de l'établissement consistent à prévoir leur exonération.

Cinquième délibération

Le Conseil d'administration de la ComUE Université Paris-Est approuve à l'unanimité l'exonération des droits d'inscription dus par les doctorants soutenant leur thèse entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 janvier 2023.

8. PRESENTATION DES LAUREATS DE L'AAP AMORÇAGE 2021

Gaëlle Lissorgues explique que les projets ont été validés fin janvier. Un contact a été pris en février avec chacun des porteurs de projet pour vérifier l'adéquation du budget demandé avec le projet soumis. L'enveloppe maximale était de 50 000€ par projet. Ensuite, une convention avec la ComUE est conclue pour chacun des projets.

Le président rappelle que ces projets sont financés sur les années 2022 et 2023. Le prochain appel sera prochainement lancé pour de nouveaux projets qui seront labellisés par le conseil de projet en 2023, pour une mise en œuvre durant les années civiles 2023 et 2024.

9. PRESENTATION DU CALENDRIER DES INSTANCES 2022-2023 DE LA COMUE

Le président annonce les trois prochaines réunions de Conseil d'Administration.

- Le mardi 22 novembre 2022 à 14 heures ;
- Le mardi 7 mars 2023 à 14 heures ;
- Le mardi 4 juillet 2023 à 14 heures.

Les réunions du conseil des membres sont également indiquées pour information.

Concernant les conseils opérationnels, quatre réunions de conseil de projets sont déjà envisagées en septembre, janvier, avril et juin. Le conseil de la formation doctorale se réunit une fois par mois autour des principaux thèmes présentés par la vice-présidente en charge du doctorat.

10. SYNTHÈSE DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST ENTRE JANVIER ET JUIN 2022

Le président indique qu'il s'agit de 15 conventions ou avenants avec des partenaires, soit membres et associés, soit des organismes autres, aussi bien en France qu'à l'international avec des objets assez variés.

Fatima de Freitas demande à quoi correspond l'adhésion au groupement de commande technique de l'ingénieur 2022-2024 avec l'université de Bordeaux. Séverine Mardirossian répond que cette convention a pour objet d'établir un groupement de compte public pour plusieurs établissements de l'ESR. Ce regroupement a permis de passer une commande sans faire appel à une publicité ou une mise en concurrence.

11. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est posée.

La séance est levée à 16 heures 49.

Le 5 juillet 2022, à Champs-sur-Marne

Le Président d'Université Paris-Est,

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE